

# Imberbité masculine et survenue de pensées indécentes en population masculine confessionnelle et séculière : absence d'effet principal, distribution des préférences conforme à la subjectivité individuelle, et signalement spontané inattendu dans le groupe contrôle des barbiers professionnels

Özkan D. 1, Tahiri-Lemoine S. 2, Grosjean M. 3

1 Laboratoire d'Esthétique Pilaire Comparée (LEPC), Université de Strasbourg-Fictive 2 Centre d'Études des Normes Capillaires et Confessionnelles (CENCC), Université de Genève-Fictive 3 Unité de Recherche en Perception Faciale Appliquée (URPFA), Université Libre de Bruxelles-Fictive  
DOI : 10.9999/icf.2026.bph.pilaire · icf.news/article-imberbite-pensees-indecetes

## RÉSUMÉ

Contexte. Une proposition circulant dans plusieurs corpus homilétiques contemporains affirme que les hommes imberbes pourraient susciter des pensées indécentes chez les autres hommes, au motif d'une ressemblance alléguée avec les femmes. Cette proposition présente une qualité rare dans son corpus d'origine : elle est empiriquement testable.

Mots-clés : imberbité · pensées indécentes · ÉPI-12 · BPH · delta contrefactuel · dégradé au laser · donnée manquante non aléatoire · journal intime

## 1. Introduction

Une proposition circulant dans plusieurs corpus homilétiques contemporains, dont les auteurs ne citeront ni la source ni l'énonciateur conformément à la politique éditoriale de l'Institut, affirme que les hommes dépourvus de barbe pourraient susciter des pensées indécentes chez les autres hommes, au motif que leur visage présenterait une ressemblance avec celui des femmes. La proposition est généralement assortie d'un vœu de préservation collective.

Cette affirmation a retenu l'attention de l'Institut pour une raison précise : contrairement à la majorité des énoncés de son corpus d'origine, elle formule une prédiction empirique falsifiable. Si l'imberbité masculine constitue un déclencheur de pensées indécentes en population masculine, alors l'exposition contrôlée à des visages imberbes devrait produire une élévation mesurable de l'incidence de ces pensées, dont l'amplitude devrait varier selon le cadre normatif du sujet exposé.

La présente étude soumet cette prédiction à un protocole standardisé. Elle ne se prononce à aucun moment sur la validité théologique de la proposition, qui n'est pas du ressort de l'Institut. Elle mesure ce que la proposition prédit, et constate ce que les données contiennent.

## 2. Cadre théorique

### 2.1 Définition consensuelle de la pensée indécente (PI)

La littérature disponible sur la pensée indécente est abondante, dispersée, et pour l'essentiel introuvable. Trois contributions structurent néanmoins le champ.

Bergerac (2018), dans son *Épistémologie de l'indécence*, définit la PI comme « l'irruption soudaine d'un focus d'intérêt libidinal sur un sujet anatomiquement incompatible avec les dogmes en vigueur au moment de la friction visuelle ». Cette définition présente l'avantage d'être opérationnalisable et l'inconvénient d'impliquer que la même pensée est indécente ou non selon le dogme du penseur, ce qui pose un problème de standardisation inter-groupes que Bergerac résout en ne le mentionnant pas.

Beaumont-Schiavetti (2021), dans son *Anthropologie de l'indécence dans les populations sibériennes du XVIIe siècle*, documente le cas des chamans imberbes de la moyenne Léna, dont la privation de pilosité faciale provoquait chez les chasseurs des « hallucinations esthétiques transitoires mais intenses », consignées par les intéressés sur des écorces de bouleau dont la conservation est, selon l'auteure, « en cours de vérification auprès du directeur de thèse ». La vérification est en cours depuis 2021.

Enfin, Delessert et Jacob (2023), dans *De l'indécence de parler d'indécence*, soutiennent que la classification d'une pensée comme indécente constitue en soi « une tentative bureaucratique de régulation de l'influx synaptique », position qui rend leur ouvrage inutilisable pour la présente étude mais qui méritait d'être citée pour l'exhaustivité de la revue.

Le consensus opérationnel retenu est le suivant : est considérée comme PI toute pensée que le sujet lui-même déclare indécente au regard de son propre référentiel normatif. Cette définition auto-indexée présente des limites considérables, qui sont détaillées en

section 6 et assumées dès maintenant.

## 2.2 L'Échelle de Pensées Indécents à 12 items (ÉPI-12)

L'ÉPI-12 est un instrument auto-rapporté en 12 items cotés de 0 à 3, produisant un Indice de Pensée Indécente (IPI) compris entre 0 et 36. L'échelle a été validée sur un échantillon de 9 personnes, dont 4 appartenaient à l'équipe de recherche. Sa consistance interne est décrite par les auteurs comme « encourageante ». Aucune réplication indépendante n'existe. L'ÉPI-12 est à ce jour le seul instrument disponible, ce qui constitue simultanément sa principale limite et son principal argument.

## 2.3 Le Biais de Projection Homilétique (BPH)

Les auteurs introduisent le Biais de Projection Homilétique, défini comme la tendance d'un énonciateur à formuler des assertions universelles sur les états mentaux d'autrui dont le contenu renseigne principalement sur la cartographie attentionnelle de l'énonciateur lui-même. Le BPH prédit qu'une affirmation du type « X suscite la pensée Y chez les hommes en général » est statistiquement mieux corrélée aux préoccupations de celui qui l'énonce qu'aux pensées effectives de la population désignée. Cette hypothèse est testable. Elle a été testée.

# 3. Méthodologie

## 3.1 Participants

1 303 participants masculins majeurs ont été recrutés en France, en Belgique et en Suisse entre février et mai 2026, et répartis en quatre groupes : musulmans se déclarant pratiquants (groupe A, n = 412), musulmans se déclarant non-pratiquants (groupe B, n = 398), athées et agnostiques (groupe C, n = 405), et barbiers professionnels en exercice (groupe D, n = 88), constitué en groupe contrôle technique au motif que l'exposition professionnelle quotidienne à la pilosité faciale d'autrui devait théoriquement produire soit une désensibilisation complète, soit l'inverse. Le protocole ne précisait pas ce que serait l'inverse.

## 3.2 Stimuli

24 photographies faciales masculines standardisées (éclairage neutre, expression neutre, fond gris 18 %) ont été présentées en ordre randomisé : 12 visages imberbes et 12 visages barbus, dont 4 présentant un dégradé réalisé au laser par un professionnel certifié. La présence de ces 4 stimuli dans le corpus relevait initialement du contrôle de qualité. Elle s'est révélée déterminante.

## 3.3 Instruments

Chaque participant a complété l'ÉPI-12 après exposition, ainsi qu'un questionnaire conditionnel à double étage dont les trois items principaux sont reproduits ci-dessous dans leur formulation exacte.

**Item 1 (déclaratif) :** « Disposez-vous d'une cartographie neuro-affective structurellement compatible avec l'évaluation, explicite ou implicite, de la plasticité esthétique d'un sujet masculin ? » Réponses possibles : *Oui / Non / Je préfère réserver cette information pour mon journal intime*. La troisième option a été ajoutée sur exigence du Comité d'Éthique, qui a estimé que « Ne préfère pas répondre » manquait de précision quant à la destination de l'information non fournie.

**Item 2 (conditionnel normatif) :** « Si le référentiel normatif auquel vous déclarez adhérer cessait d'indexer la réponse affirmative à l'Item 1 au registre des anomalies comportementales, votre réponse à l'Item 1 serait-elle différente ? »

**Item 3 (conditionnel spéculatif) :** « Dans l'hypothèse strictement spéculative d'un référentiel où les dynamiques affectives entre hommes seraient normativement validées, la vision d'un menton fraîchement rasé serait-elle susceptible de produire chez vous une fluctuation mesurable du rythme cardiaque ? » L'Item 3 a été soumis au Comité d'Éthique pour évaluation de sa propre indécence. Le Comité se réunissant le troisième jeudi du mois, sauf en juillet, la réponse est attendue en août. L'étude a été publiée entre-temps.

## 3.4 Mesure implicite complémentaire

Le temps de fixation oculaire par zone faciale (front, yeux, zone mandibulaire) a été enregistré par oculométrie pour l'ensemble des participants, afin de disposer d'une mesure non déclarative en cas de non-réponse massive aux items déclaratifs. Cette précaution s'est révélée justifiée dès le groupe A.

# 4. Résultats

## 4.1 Effet principal : absent

L'IPI moyen ne diffère pas significativement entre l'exposition aux visages imberbes (IPI = 4,1) et aux visages barbus (IPI = 4,3), soit un  $\Delta = 0,02$  après standardisation ( $p = 0,61$ ). Ce résultat est stable dans les quatre groupes, dans les deux ordres de présentation, et après exclusion des participants ayant demandé si les photographies étaient « à emporter ». La prédiction centrale de la proposition testée n'est vérifiée dans aucun sous-groupe.

## 4.2 Résultats par groupe

| Groupe                             | « Journal intime » (Item 1) | IPI imberbes | IPI barbus | Fixation zone mandibulaire       |
|------------------------------------|-----------------------------|--------------|------------|----------------------------------|
| A — Praticiens (n = 412)           | 89 %                        | 3,9*         | 4,0*       | 2,4 × la moyenne                 |
| B — Non-praticiens (n = 398)       | 31 %                        | 4,2          | 4,3        | 1,0 × la moyenne                 |
| C — Athées / agnostiques (n = 405) | 12 %                        | 4,1          | 4,4        | 0,9 × la moyenne                 |
| D — Barbiers (n = 88)              | 9 %                         | 4,3          | 5,8**      | 3,1 × la moyenne (professionnel) |

Tableau 1. Réponses et mesures par groupe. \* IPI calculé sur les 11 % de répondants du groupe A. \*\* Voir section 4.4. La fixation mandibulaire du groupe D est considérée comme un artefact professionnel, celle du groupe A ne l'est pas.

Le groupe A présente un taux de recours à l'option « journal intime » de 89 %, auquel s'ajoutent 6 % de réponses classées hors protocole, dont la plus fréquente est « je regardais des vidéos de recettes de cuisine ». L'oculométrie du même groupe enregistre cependant un temps de fixation sur la zone mandibulaire des stimuli 2,4 fois supérieur à la moyenne du corpus. Les auteurs se bornent à juxtaposer ces deux données dans la même phrase.

Le groupe B présente une distribution normale sur l'ensemble des mesures. La seule variable modératrice identifiée est le port d'une chemise à fleurs par le stimulus, variable introduite par erreur dans deux photographies et conservée dans l'analyse par honnêteté.

Dans le groupe C, 94 % des participants ont indiqué en commentaire libre que l'imberbité évoquait principalement « un type qui travaille dans la finance » ou « un nageur olympique ». Aucune détresse théologique n'a été enregistrée. Trois participants ont demandé le nom du coiffeur du stimulus n°17.

## 4.3 Le delta contrefactuel (DC)

L'écart entre la réponse à l'Item 1 et la réponse projetée à l'Item 3 définit le delta contrefactuel (DC) : la distance entre ce qu'un sujet déclare dans le référentiel réel et ce qu'il consent à envisager dans un référentiel spéculatif. Le DC s'établit à **0,42** dans le groupe A, 0,17 dans le groupe B, 0,05 dans le groupe C et 0,04 dans le groupe D.

Les auteurs soulignent que le DC ne mesure pas l'orientation des participants, sur laquelle l'étude ne conclut rien. Il mesure le poids de l'appareil normatif sur la déclaration, c'est-à-dire la différence entre ce qui est pensé et ce qui est cochable. Cette distinction figure en gras dans le protocole et est répétée ici à la demande du Comité d'Éthique, formulée par anticipation avant sa non-réunion de juillet.

## 4.4 Le signalement spontané du groupe D

Le groupe contrôle des barbiers a produit le seul résultat non anticipé du corpus. Un sous-groupe de participants du groupe D ayant répondu affirmativement à l'Item 1 a signalé spontanément, en commentaire libre, des IPI élevés — non pas envers les stimuli imberbes, mais envers les quatre stimuli présentant un dégradé réalisé au laser (IPI moyen = 5,8 sur ces stimuli, contre 4,3 sur le reste du corpus barbu).

Ce résultat est doublement embarrassant pour la proposition testée. Premièrement, il localise l'effet prédit à l'endroit exact où la proposition ne l'avait pas prévu. Deuxièmement, il suggère que si un attribut pilaire devait faire l'objet d'une vigilance homilétique, ce serait le dégradé au laser, dont aucun corpus consulté ne fait mention. Les auteurs transmettent cette information sans recommandation.

## 4.5 Le Biais de Projection Homilétique : seul effet robuste

L'effet prédit par la proposition initiale est absent de l'ensemble des mesures, à une exception près : il est présent dans la proposition elle-même. L'assertion « les hommes imberbes suscitent des pensées indécentes chez les hommes » décrit un patron attentionnel — une vigilance soutenue portée à la pilosité faciale d'autrui et à ses implications libidinales supposées — qui n'a été

retrouvé dans aucun groupe de l'étude au niveau prédit, mais qui est intégralement contenu dans l'énoncé testé. Le BPH est ainsi le seul effet du corpus dont la taille est importante, la direction claire et la source identifiable.

## 5. Discussion

Les données convergent vers un constat que l'Institut qualifie de fondamental. Les pensées, indécentes ou non, ne sont pas générées par le menton d'autrui : elles préexistent chez le penseur et se distribuent selon les préférences individuelles, avec une variabilité qui traverse identiquement les quatre groupes. Les participants musulmans, pratiquants ou non, présentent exactement la même diversité de subjectivités que le reste du corpus — résultat qui n'étonnera que les lecteurs pour qui c'était une question.

La proposition testée s'avère ainsi soit fausse, soit informative sur un point qu'elle ne visait pas. Toute assertion universelle sur le désir d'autrui est, en l'état des instruments disponibles, un auto-rapport. Les auteurs notent que ce constat dépasse largement le corpus homilétique et s'applique sans modification aux éditorialistes, aux moralistes séculiers et aux membres de comités de lecture, dont l'un s'est reconnu et a demandé le retrait de cette phrase. La phrase est maintenue.

Le cas du groupe D appelle une réplication. Le dégradé au laser, absent de toute littérature normative consultée, produit le seul IPI significativement élevé du corpus. Les auteurs laissent aux instances compétentes le soin de déterminer s'il convient d'en faire quelque chose, et si oui, quoi.

## 6. Limites

L'ÉPI-12 est auto-rapporté, non répliqué, et validé sur 9 personnes. Le taux de non-réponse du groupe A limite l'analyse déclarative de ce groupe à 11 % de son effectif, quoique l'oculométrie couvre 100 % des participants — les auteurs laissent ces deux chiffres à la disposition du lecteur.

La limite principale de l'étude est cependant d'une autre nature. L'ensemble des prédicateurs, imams et responsables culturels contactés pour constituer un cinquième groupe — celui des énonciateurs de la proposition testée ou de ses variantes — a décliné la passation de l'ÉPI-12. Le taux de refus de ce groupe s'établit à 100 %, valeur qu'aucun autre groupe de l'histoire de l'Institut n'a atteinte, y compris le groupe « automobilistes de la voie centrale » de l'étude n°20. En conséquence, l'hypothèse la plus directe de l'étude — la mesure du BPH à sa source — demeure non testée. Conformément aux standards du champ, cette absence est codée comme donnée manquante non aléatoire. Le Dr Osei-Mensah, consulté à Accra sur ce codage, a répondu que c'était « le terme exact » et a raccroché.

## 7. Conclusion

L'imberbité masculine ne génère pas de pensées indécentes en population masculine. Les pensées indécentes, lorsqu'elles surviennent, se distribuent selon la subjectivité ordinaire des individus, toutes appartenances confondues, et se portent le cas échéant sur des attributs — le dégradé au laser — qu'aucune instance normative n'avait vus venir.

Le seul phénomène robuste mis en évidence est le Biais de Projection Homilétique : l'assertion universelle sur les pensées d'autrui comme fenêtre ouverte sur celles de l'assertant. Les auteurs recommandent la réplication de l'étude dans un référentiel où l'Item 3 serait un Item 1. Le financement de cette réplication n'a pas été identifié.

*Le rasoir, au terme de la présente étude, demeure un objet. La situation pilaire est stable.*

## Déclarations

**Conflits d'intérêts** : Özkan D. porte la barbe depuis 2011 pour des raisons qu'il qualifie de « morphologiques ». Grosjean M. est imberbe involontaire (alopécie faciale), donnée qu'il a signalée spontanément et dont il a demandé la consignation, qui est faite ici. Tahiri-Lemoine S. déclare une neutralité pilaire complète, que personne ne lui demandait.

**Financement** : Budget total : 74 €, dont 31 € de planches photographiques, 19 € de location d'oculomètre au tarif étudiant, et 12 € de mousse à raser dont l'usage n'était pas prévu au protocole et n'a pas été documenté.

**Approbation éthique** : Le Comité d'Éthique se réunit le troisième jeudi du mois, sauf en juillet. La question de l'indécence de l'Item 3 est inscrite à l'ordre du jour d'août. Les auteurs préjugent favorablement de l'issue.

**Note de la rédaction** : Publié par l'Institut du Constat Fondamental — icf.news

## Références

- Bergerac, G. (2018). *Épistémologie de l'indécence*. Paris : Éditions du Non-Dit. Épuisé chez l'éditeur, conformément au nom de l'éditeur.
- Beaumont-Schiavetti, É. (2021). *Anthropologie de l'indécence dans les populations sibériennes du XVIIe siècle*. Nordic Academic Press. Relecture du directeur de thèse en attente depuis la parution.
- Delessert, S. et Jacob, C. (2023). De l'indécence de parler d'indécence : éloge du libertarianisme. *Radical Review*, 4(1), 12–29. Cité pour l'exhaustivité.
- Özkan, D. (2024). Normes pilaires et perception faciale : une revue systématique des instruments indisponibles. *Journal of Applied Pilosity Studies*, 1(1), 4–26.
- Tahiri-Lemoine, S. (2023). Le questionnaire conditionnel à double étage : théorie et précautions. *Revue Genevoise de Méthodologie Déclarative*, 7(2), 55–71.
- Comité d'Éthique ICF (2026). Ordre du jour de la réunion d'août. Point 3 : indécence de l'Item 3. En attente.